



RÉALISATIONS 2025-2026

11^e Assemblée générale annuelle (AGA)

ADMINISTRATION

- Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises au cours de l'exercice afin d'assurer le suivi des dossiers de l'Association.
- En novembre 2025, Réjean Vézina a cédé la présidence à Cynthia Brisson et a assumé les fonctions de trésorier. Deux nouveaux administrateurs, Marie-Ève Chrétien et Stéphane Rousseau, ont joint le conseil d'administration. Charles Desbiens a conservé son poste de vice-président et Marie-Ève Chrétien a été nommée secrétaire.

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

- À la suite des changements apportés au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), le lac à la Truite d'Irlande n'a pas été retenu pour les campagnes annuelles de 2024 et 2025. Afin d'assurer la continuité du suivi, l'APLTI a mandaté GROBEC pour réaliser des échantillonnages selon le protocole du RSVL, tout en ajoutant le suivi des coliformes fécaux et des matières en suspension. Trois campagnes ont été réalisées au cours de l'été 2025.
- Les résultats obtenus montrent que le lac demeure fortement touché par l'eutrophisation, notamment en raison de concentrations élevées de phosphore et d'algues. Ils montrent toutefois une situation très favorable sur le plan de la contamination bactérienne : les concentrations de coliformes fécaux mesurées dans le lac étaient faibles, soit 27 UFC/100 ml en août et aucune présence détectée en septembre. Le rapport de GROBEC souligne





également que ces concentrations étaient beaucoup plus faibles que celles mesurées à certaines stations situées en amont du lac.

- En 2026, l'APLTI a voulu poursuivre ce suivi et l'élargir à cinq endroits stratégiques du bassin versant. Une demande d'aide financière a été présentée à la MRC des Appalaches dans le cadre du FAQE, mais elle a été refusée. Une autre demande de financement auprès d'un programme de bourse américain a également été refusée.
- Malgré ces refus, l'APLTI a choisi de maintenir le suivi et a assumé entièrement à ses frais les échantillonnages réalisés par le RAPPEL.
- Les premiers résultats obtenus le 2 juin 2026 sont très encourageants. Les cinq sites échantillonnés présentaient de faibles concentrations de coliformes fécaux et, dans la majorité des cas, très peu de matières en suspension.
- En résumé : le suivi de 2025 confirme que l'eutrophisation demeure un enjeu important pour le lac, mais les résultats concernant les bactéries sont très encourageants. Les résultats du premier échantillonnage de 2026 vont dans le même sens. L'APLTI considère donc essentiel de poursuivre ce suivi afin de pouvoir suivre l'évolution de la qualité de l'eau dans le temps.

RÉHABILITATION DU LAC À LA TRUITE

- L'APLTI a poursuivi ses démarches en vue de la réhabilitation du lac à la Truite d'Irlande. En mai 2025, l'ingénieur Miroslav Chum a entrepris son mandat visant à approfondir les pistes de réhabilitation du lac, conformément aux recommandations du mémoire Le lac à la Truite d'Irlande en voie de disparition.
- L'Association a également entrepris des démarches afin d'obtenir une étude de faisabilité concernant le dragage du lac à la Truite.

PROJET FLEUR DE LYS ET RIVIÈRE BÉCANCOUR





- L'APLTI a poursuivi le suivi du projet Fleur de Lys, porté par GROBEC et visant la réappropriation du lit de la rivière Bécancour dans son ancien parcours, au niveau du lac Noir devenu le lac d'amiante.
- Une rencontre avec GROBEC a notamment permis de faire le point sur l'évolution du projet. Le projet, en développement depuis 2020, a entre autres fait l'objet d'une étude de faisabilité et sa prochaine étape identifiée est le processus du BAPE. GROBEC a par ailleurs entrepris de le désigner sous le nom de projet de Dérivation de la rivière Bécancour. L'APLTI poursuit son suivi du dossier et souhaite être informée des prochaines étapes de concertation.

CONCERTATION ET RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DU MILIEU

- L'Association a poursuivi ses démarches auprès des élus, des municipalités et des organismes du milieu afin de faire avancer les enjeux liés à la qualité de l'eau et à la restauration de la rivière Bécancour.
- Une rencontre avec la Ville de Thetford Mines a notamment eu lieu le 20 avril 2026. Un portrait des actions mises en œuvre par la Ville ainsi que des projets à venir en matière de qualité de l'eau a été présenté et discuté.
- L'APLTI a également maintenu ses liens avec GROBEC et participé aux démarches de concertation entourant l'avenir de la rivière Bécancour.

PRISE DE PAROLE PUBLIQUE ET ROUTE BLEUE

- Le 13 juin 2026, l'APLTI a participé à l'inauguration de la Route bleue à l'étang Stater, afin d'assurer une présence de l'Association et de rappeler l'importance de la protection de la rivière Bécancour et de ses milieux aquatiques. La présence de l'APLTI à cette activité s'inscrivait également dans une volonté d'accroître sa visibilité et de sensibiliser le public.





- À la suite de cet événement, l'APLTI a poursuivi ses démarches de sensibilisation et de prise de parole publique. Le 16 juin 2026, l'Association a notamment publié un communiqué intitulé Rivière Bécancour : l'APLTI demande que la dépollution devienne une priorité régionale. Le communiqué demande que la restauration de la rivière Bécancour devienne une priorité politique régionale et propose notamment la création d'une table de concertation réunissant les ministères, les MRC, les organismes de bassin versant, les municipalités et l'APLTI.

SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

- L'APLTI a poursuivi ses démarches de sensibilisation et d'information auprès du grand public, notamment par ses communications sur les réseaux sociaux et sa présence lors d'activités locales.
- L'Association a maintenu son engagement dans des activités correspondant à ses valeurs environnementales, notamment la corvée de nettoyage à l'étang Stater, une activité visant à contribuer à la préservation du milieu naturel et à sensibiliser la population à son importance.
- L'APLTI a également participé à des activités rassembleuses dans la communauté, dont la Fête d'Irlande, qui permet de maintenir une présence auprès de la population et de faire connaître la mission de l'Association. Cette présence a notamment permis de recueillir **XX** nouvelles adhésions.
- L'Association a aussi participé à la journée familiale d'initiation à la pêche sur glace au lac William, organisée par GROBEC, ainsi qu'à différentes activités de concertation et de sensibilisation dans le milieu.

